



réseau **BIO** DE  
**PROVENCE-  
ALPES-CÔTE  
D'AZUR**

# Mini-Guide Volailles Bios

# 2023



# SOMMAIRE

## **I. Contexte et chiffres clés de la filière** p.3

1. Problématiques actuelles de la filière volailles régionale p.3
2. Historique et organisation de la filière p.4
3. La production de volailles en PACA : Chiffres clés p.5
4. Une grande diversité de produits p.6

## **II. Produire des volailles biologiques** p.7

### 1. Les enjeux p.7

### 2. La constitution du cheptel p.7

- Les souches de volailles p.8
- Liste des couvoirs (achat poussins d'un jour) p.8
- Liste de fournisseurs de poulettes p.9

### 3. L'alimentation du cheptel p.10

- Conduite d'élevage (quantités et qualités des rations) p.10
- Liste des fournisseurs d'aliments p.11

### 4. Le parcours : habitat et source d'alimentation p.13

- Règlementation et quelques chiffres p.13
- Implanter et aménager son parcours p.13
- Maintenir ou implanter un couvert sur son parcours p.15

### 5. L'habitat : les bâtiments p.16

- Méthodes pour accueillir les animaux p.17
- Bâtiments et matériels p.18

### 6. Santé des volailles p.21

- Prévention p.21
- Pathologies et méthodes p.21
- Influenza aviaire et biosécurité p.21
- Suivi sanitaire p.21

## **III. Valoriser sa production d'œufs et de volailles de chair** p.22

### 1. Quelques règles administratives et commerciales p.22

### 2. La transformation de ces produits p.25

### 3. L'abattage des volailles de chair p.26

- Vente directe par des éleveurs (œufs, volailles) ou via des paniers p.26
- Vente directe d'œufs et/ou volailles en circuits longs p.31
- Vente des œufs via un intégrateur p.32

## **IV. Liens utiles** p.33

## **V. Vos contacts au sein du réseau bio** p.34

# I. Contexte et chiffres clés de la filière

## 1. Problématique actuelle de la filière volailles régionale

La région PACA n'est pas une région importante en terme d'élevage de volailles (bio comme conventionnel). Le nombre d'élevages de poulets de chair est assez stable depuis 2014, et les élevages de poules pondeuses ont été en légère baisse en 2022 après 10 années d'augmentations. Sur le territoire régional, l'offre reste toujours insuffisante pour répondre à la demande croissante. La région PACA se démarque des autres régions par la spécificité de ses élevages avicoles biologiques qui sont essentiellement tournés vers la commercialisation en circuit court (et principalement vente directe), alors que dans d'autres régions beaucoup d'élevages fonctionnent en intégration (circuit long).

Les évolutions réglementaires et sanitaires ont impacté fortement la filière volailles fermières (dont bio). En effet, les arrêtés de février 2016 et ensuite 2021 sur la biosécurité aviaire ont eu des conséquences sur le paysage agricole. Les éleveur.euse.s ont dû s'adapter et continuent à mener un combat important pour faire valoir leurs droits et faire reconnaître leur mode d'élevage. L'augmentation du prix de l'aliment a aussi pu rendre plus difficile la rentabilité de l'atelier.

### FORCES

- Des circuits de **vente directe** en viande et œuf bio bien développés (à la ferme, en AMAP, en points de vente collectifs et sur les marchés).
- Plusieurs éleveur.euse.s de volailles ont leur propre **tuerie et les centres d'emballages d'œufs (CEO)** augmentent.
- Regroupement d'éleveur.euse.s et consommateur.trice.s dans une association (**Sauve Qui Poule**) pour défendre les valeurs de l'agriculture fermière.

### OPPORTUNITES

- **La demande importante en produits bio locaux** (volailles de chair et œufs), notamment en vente directe et magasins bio.
- Des regroupements **collectifs d'éleveur.euse.s** (ex. un GIEE dans le Var sur l'autonomie alimentaire).
- Création de **l'ANAFIC** en 2019

### FAIBLESSES

- La **dépendance** de la majorité des éleveur.euse.s à un **fabricant d'aliments bio** (coût élevé et croissant).
- Des élevages de **petite taille** qui n'ont pas toujours la possibilité d'investir dans des équipements (tuerie, atelier transfo...).
- La difficulté à trouver des poulettes bio en particulier en races anciennes (ex : Marans, Noirans...).
- Manque d'ateliers de transformations de volailles et d'abattoirs

### MENACES

- L'application de la réglementation sanitaire : **centre de conditionnement des œufs (CEO) obligatoire** pour la vente en circuit long et à partir de 250 poules en vente directe.
- **Normes de Biosécurité** avec des contrôles rigoureux imposant des investissements importants. Réglementation en constante évolution et de plus en plus contraignante.
- **Normes sanitaires d'analyses salmonelles** contraignantes

## 2. Historique et organisation de la filière.

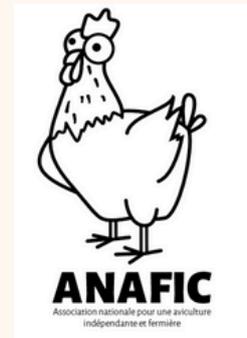
En réponse aux épidémies d'influenza aviaire, l'État a imposé des normes de biosécurité aux élevages de volailles en France. Les éleveur.euse.s fermier.e.s et celles et ceux en circuits courts ont dû se battre pour défendre leur mode de production et de commercialisation.

### Au niveau régional

Des éleveurs et éleveuses du Vaucluse et Bouches-du-Rhône se sont rassemblé.e.s pour créer « Sauve Qui Poule », un collectif regroupant éleveurs et consommateurs pour défendre leur mode d'élevage face à la réglementation sanitaire. Il en existe maintenant un dans le 83 et d'autres partout en France.



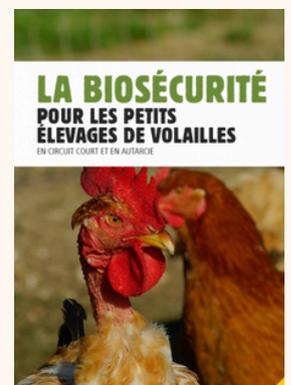
*cliquez sur l'image*



*cliquez sur l'image*

### Au niveau national

- Le premier travail par la Confédération Paysanne a consisté à réaliser un guide adapté aux petits élevages de volailles. Ce travail, élaboré en concertation avec l'Institut technique de l'aviculture et le ministère de l'Agriculture, a mis en lumière la nécessité de structurer la diversité de ces producteur.trice.s indépendant.es pour mieux défendre leur mode de production.
- C'est ainsi qu'a pris forme l'association nationale qui a été officiellement créée en avril 2019, l'ANAFIC (Association Nationale de l'Aviculture Fermière Indépendante et Citoyenne). Elle regroupe des organismes de la production agricole, des syndicats (confédération paysanne) et des citoyens (AMAP).
- Depuis 2021, la situation s'est aggravée, avec l'arrêté du 29/09/2021 actuellement en vigueur. Celui-ci impose la claustration de toutes les volailles (arrêt des dérogations pour le plein air) lorsque le risque est élevé pour le territoire.
- Une expérimentation, financée par le Ministère, va commencer en 2024 dans toute la France pour acquérir des données sur les pratiques alternatives des élevages plein air, pour les faire reconnaître au niveau national et faire évoluer la réglementation.



*cliquez sur l'image*

## Autres collectifs

En PACA, il existe un autre collectif autour de la volaille: le GIE EPI de BLE dans le Var.

Le GIE ( Groupement d'Intérêt Economique) EPI de BLE existe depuis 2017 et rassemble des éleveur.se.s de volailles ainsi qu'un lycée agricole (éleveur et céréalier) autour d'une fabrique collective d'aliment. L'objectif est d'acheter les matières premières de l'aliment pour volailles en direct des producteurs, le plus localement possible et à un prix juste pour les céréaliers comme pour les éleveurs.



Les silos pour le stockage du grain du collectif

### 3. La production de volailles en PACA : Chiffres clés.

#### CHIFFRES CLES de l'aviculture bio en PACA ([Agence Bio 2022](#)) :

- En nombre de têtes (cheptel), la région est **12ème en France en poules pondeuses** (127 973 têtes) et **12ème en poulets de chair**(52503). C'est assez stable par rapport à 2021.
- Le **nombre d'élevages de poules pondeuses** est en **baisse** pour la première fois depuis 2013, avec 183 élevages (vs. 190 en 2021). Le nombre d'élevages de **poulets de chair reste stable** par rapport à 2021, avec 29 élevages sur le territoire.
- Il y a une légère **baisse** des **cheptels** dans tous les départements, sauf des **augmentations** de **poules pondeuses** dans le **Var** et des les **Alpes Maritimes**.
- Les **Hautes Alpes** (54 917) et le **Vaucluse** (22 384) sont les départements avec le plus de poules pondeuses en PACA, mais ce sont les **Bouches du Rhône** (43) et le **Var** (41) qui ont le plus d'élevages
- Le **Var** (19410) et le **Vaucluse** (18 164) ont le plus de **poulets de chair** en PACA, et c'est aussi le Var (10) et le Vaucluse (6) qui ont le plus d'élevages.

#### CHIFFRES CLES de l'aviculture bio en France ([Agence Bio 2022](#)) :

- **3 823 élevages de volailles** (pondeuses et chair) bio **en France en 2022**
- **1066 fermes en volailles de chairs**. Le nombre de fermes est assez stable depuis 2018. Les cheptels (nombre de têtes) ont baissé pour la première fois depuis 2013
- **2757 fermes en poules pondeuses**. Ce nombre est en augmentation depuis 2013, ainsi que les cheptels

Les principales régions productrices en bio en poulets de chair sont : Pays de la Loire (245 élevages), Nouvelle-Aquitaine (224), Auvergne-Rhône-Alpes (161)

En poules pondeuses : Auvergne-Rhône-Alpes (485), Occitanie (369) et Nouvelle-Aquitaine (322)



#### 4. Une grande diversité de produits.

La production de volailles se décline en plusieurs produits :

- Les œufs de poules pondeuses, mais aussi les œufs de caille
- Les volailles de réforme vivantes ou mortes (en poule au pot ou en terrine)
- Les volailles de chair (poulets, pintades, dindes, coqs, chapons, poulardes) prêtes à cuire
- Les volailles découpées (filets, cuisses...)
- Les volailles rôties

Les productions principales restent les œufs de consommation et les volailles de chair (poulets, pintades).

